

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

La construction est projetée sur un terrain situé sur la commune de BOLLÈNE, au niveau de la ZAC PAN EURO PARC, localisée à l'Ouest du territoire communal de la ville de BOLLÈNE.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à Autorisation	Le projet consiste en la création d'un entrepôt de stockage. Il sera implanté au niveau de la ZAC PAN EURO PARC, sur la commune de BOLLENE (84). Il sera composé de 9 cellules de stockage (7 cellules de 6 000 m <sup>2</sup> , 1 cellule de 5 000m <sup>2</sup> et 1 cellule de 1 000m <sup>2</sup> ). Rubriques ICPE applicables: Autorisation(1450,1510,1530,1532,1630, 2662,2663-1,2663-2,4331,4755,4801), Enregistrement (1511) ,Déclaration (1436,2171,2910-A,2925,4120-2,4130-2,4140-2,4150,4320,4330,4441,4510,4802-2a).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un entrepôt logistique, sur la commune de BOLLENE (84). Il est localisé sur la zone UZi1 du PLU de BOLLENE, correspondant aux terrains destinés à accueillir des activités ayant trait de façon directe ou indirecte à la logistique, c'est à dire le stockage, l'entreposage, le groupage, le dégroupage, la distribution et le transport et toutes les activités artisanales et industrielles. L'occupation du sol au droit du site est constituée par des terres arables hors périmètre d'irrigation (Code 211 - CORINE LAND COVER 2012). La ZAC est en construction actuellement 1 seul entrepôt logistique y est construit (bâtiment exploité par ID LOGISTICS). Il est situé à l'Est du projet. Présence de parcelles agricoles au Nord, au Sud et à l'Ouest du projet. L'entrepôt sera aménagé sur un terrain d'une superficie d'environ 13 ha. Le bâtiment développera une surface d'environ 48000m<sup>2</sup>, pour un volume d'environ 655 000 m<sup>3</sup>. Il sera constitué de 9 cellules de stockage (7 cellules de 6000m<sup>2</sup>, 1 cellule de 5000m<sup>2</sup> et 1 cellule de 1000m<sup>2</sup>). Le projet prévoit également la création de voiries lourdes et légères et d'aires bétonnées. Les eaux pluviales issues des toitures seront rejetées dans le bassin d'infiltration de la ZAC. Les eaux pluviales de voiries seront prétraitées sur le site puis rejetées dans ce même bassin. L'exutoire final sera le ruisseau le Lauzon. Le terrain sera planté d'espaces verts. Il n'y a pas de démolition prévue dans le cadre des travaux. En effet le terrain est pour ¾ en friche et 1/4 cultivé.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Au regard de l'historique du site et de l'occupation des sols : Le site a toujours été occupé par des champs agricoles. La zone est maintenant destinée "d'après le PLU" à accueillir des activités ayant trait de façon directe ou indirecte à la logistique, c'est à dire le stockage, l'entreposage, le groupage, le dégroupage, la distribution et le transport et toutes les activités artisanales et industrielles. Par ailleurs, le projet est localisé en dehors des périmètres d'inventaire (ZNIEFF type 1 et 2, ZICO, RAMSAR) et en dehors des périmètres de protection (arrêté de protection de biotope, zone spéciale de conservation et zone de protection spéciale). A l'issue des prospections de terrain et du recueil bibliographique, il est apparu que la zone abrite un certain nombre d'enjeux écologiques (voir volet naturel de l'étude d'impact en annexe 7). Le détail de l'implantation du projet au regard de la sensibilité environnementale du secteur, est donné à la rubrique 5 du présent document. Ces éléments facilitent l'intégration du projet dans son environnement en garantissant en outre une transition paysagère avec la plaine agricole.

Au regard de la vocation de la zone :

Dès 2006, construction d'un premier entrepôt logistique exploité par ID LOGISTICS. Ce secteur aujourd'hui peu urbanisé est destiné au développement d'activités à vocation logistique.

Le PLU de BOLLENE destine les parcelles du projet à accueillir des activités ayant trait à la logistique.

Aujourd'hui, le projet envisagé est pleinement compatible avec le PLU de la commune de BOLLENE, qui permet une valorisation cohérente et structurée d'une grande surface foncière nécessaire à une opération de logistique.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux se feront selon la logique suivante :

- o Préparation du terrain (nettoyage et décapage de la parcelle) ;
- o Terrassement pour construction afin de constituer les plates-formes ;
- o Réalisation des voiries et des réseaux ;
- o Construction du bâtiment.

La durée globale prévisionnelle est estimée à 9 mois.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet consiste en la création d'un entrepôt, accompagné de bureaux et locaux sociaux, locaux techniques et de places de stationnement VL et PL.

Le terrain sur lequel s'implantera l'entrepôt présente une superficie de l'ordre de 13 ha.

L'entrepôt sera composé de 9 cellules de stockage pour une surface d'environ 48 000 m<sup>2</sup>.

La plateforme accueillera un trafic moyen journalier prévisionnel de 150 poids-lourds et 350 véhicules légers (pour le personnel et les visiteurs).

Pour rappel, les seuils et volumes en jeu sont détaillés à la rubrique 3. du présent formulaire, et la nature du projet à la rubrique 4.1.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de création d'entrepôt logistique est concerné par des procédures administratives, notamment :

Au niveau de la ZAC, un Arrêté Loi sur l'eau du 12 aout 2005. Sous la rubrique 5.3.0 (rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles ou dans un bassin d'infiltration, la superficie totale desservie étant supérieure ou égale à 20 ha) régime de l'Autorisation.

Au niveau de la parcelle, un Arrêté Préfectoral d'enregistrement pour un entrepôt de 4 cellules a été obtenu le 30 juin 2016.

Le projet d'entrepôt est concerné par l'Autorisation Environnementale au titre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (objet du présent document).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale du projet :	130 849 m <sup>2</sup>
Emprise de l'entrepôt :	47 788m <sup>2</sup>
Terrain d'assiette : Section M parcelle n°830 (pour partie) / surface :	80 158m <sup>2</sup>
adresse : 9002 VC DES PRAIRIES, et Section M parcelle n°831 (pour partie) / surface :	50 687m <sup>2</sup>
adresse : 9002 VC DES PRAIRIES	
Nombre de places de stationnement VL :	244

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Adresse :Plateforme Logistique  
ZAC « Pan Euro Parc » 84500  
Bollène  
Parcelles : Section M – parcelles  
n° 830 (pour partie) et 831 (pour  
partie)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 04°42'50"E Lat. 44°17'49"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'entrepot sera implanté sur une partie du terrain, qui a fait l'objet de procédure administrative en 2016 (dossier de demande d'enregistrement) pour lequel un arrêté d'enregistrement a été publié le 30 juin 2016.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche étant la ZNIEFF de type 2 « Le Rhône » (identifiant national . 930012343) à environ 1,5 km à l'Est. Autres ZNIEFF à proximité : ZNIEFF de type 1 « Le vieux Rhône de la Désirade » (code 930020318), « Vieux Rhône et l'Îles du Rhône de viviers à Pont-Saint-Esprit » (code 820030254) et ZNIEFF de type 2 « Le Rhône » (code : 930012343) à environ 4,5 km à l'Ouest, ZNIEFF de type 2 « Le Lez » (code 930020330) à environ 2,5 km au Sud-est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bollène est concernée par deux Plans de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRI), celui du Lez approuvé le 13/12/2006 et celui du Rhône, approuvé le 20/01/2000. La zone d'emprise du projet est directement concernée par le risque inondation des crues du Lauzon (crue centennale) d'après la planche des risques du PLU approuvé le 19 septembre 2017. Le bâtiment construit dans cette zone intégrera les mesures de prévention relatives à ce risque au moment de sa conception.  Approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité du site Natura 2000 "Marais de l'Île Vieille et alentour" (ZPS, code : FR9312006) à environ 1,6 km à l'Est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non, en phase travaux, la recherche de l'équilibre entre le volume de déblais et de remblais est recherché. Les remblais constitués de terre végétale et de déblais seront favorisés. Les volumes de déblais et de remblais seront équilibrés grâce au réemploi sur le site de terres induites par le terrassement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non pour les mêmes raisons.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexe 7 "Volet Naturel de l'Etude d'Impact" réalisé par NATURALIA.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexe 8 "Formulaire d'Evaluation Simplifié des Incidences Natura 2000" réalisé par NATURALIA.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé sur 1 zone définie à accueillir des activités ayant trait de façon directe ou indirecte à la logistique, c'est à dire le stockage, l'entreposage, le groupage, le dégroupage, la distribution et le transport et toutes les activités artisanales et industrielles dans le PLU de BOLLENE. Actuellement les 3/4 du projet sont en friche le 1/4 restant est toujours cultivé. La création de l'entrepôt engendrera nécessairement la consommation d'espaces, sur environ 6 ha (emprise des bâtis, des voiries, des aires bétonnées...).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BOLLENE est concernée par le risque industriel et technologique de BUTAGAZ. PPRT approuvé le 12 février 2008. Le projet étant à 3 km au Nord de l'entreprise BUTAGAZ, il n'est donc pas dans le périmètre d'exposition aux risques de celui-ci.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet peut être concerné par les risques naturels suivants : retrait gonflement des argiles (faible), aléa sismique (modéré) et inondation des crues du Lauzon (crue centennale).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Différents compartiments peuvent avoir des impacts sur la santé. Les principaux sont : la pollution des sols/sous-sols, des eaux souterraines/superficielles, pouvant générer un risque d'inhalation ou d'ingestion de sols/eaux contaminée, les nuisances sonores /lumineuses et la pollution atmosphérique. Ces dangers sont associés à un potentiel accident de grande ampleur. Les petits déversements accidentels/les nuisances potentielles ne sont pas de nature à générer un danger pour la santé humaine, que ce soit en phase chantier ou en phase exploitation.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En moyenne, le projet engendre un flux de 150 PL/jour et 350 VL/jour pour le personnel et les visiteurs.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site sera source de bruit au niveau de la Route Départementale 8 et aux abords de l'entrepôt exploité par ID LOGISTICS. Afin d'atténuer le bruit un merlon est déjà présent le long de la RD8. Le projet sera à l'origine de nuisances sonores, notamment du fait de la circulation des engins et camions (vitesse limitée sur le site), des opérations de manutention potentielles...L'exploitation du site respectera toutefois les prescriptions réglementaires en termes de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité d'entreposage du site ne sera pas génératrice d'odeurs ou d'envols de poussières. Des émissions pourront être engendrées par la circulation des engins et camions sur le site. Celles-ci seront limitées par la limitation de la vitesse sur le site, et par l'obligation des véhicules en cours de chargement ou de déchargement d'avoir leur moteur à l'arrêt. Enfin, les déchets ne seront pas diffus : ils seront limités aux DND de bureaux et aux emballages en papier/carton et palettes cassées, qui ne génèrent pas de nuisances olfactives particulières.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être à l'origine de vibrations, en phase chantier notamment. Les nuisances potentielles associées seront toutefois limitées dans le temps. En phase d'exploitation, le site ne sera pas à l'origine de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par de faibles émissions lumineuses. Celles-ci sont essentiellement dues à la proximité avec l'entrepôt exploité par ID LOGISTICS. Le site disposera d'éclairage extérieur, destiné à éclairer les voiries et parkings, pour la sécurité des personnes et le bon fonctionnement du site. La fréquence et la durée d'éclairage seront limitées aux périodes d'activité du site. Les lampadaires et projecteurs seront dirigés vers le sol.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer des rejets de polluants atmosphériques (gaz d'échappement liés à la circulation des engins et des camions notamment) : CO, imbrûlés d'hydrocarbures, CO <sub>2</sub> , NO <sub>x</sub> , NO <sub>2</sub> , en phase chantier et d'exploitation. Pendant la phase travaux, le projet sera susceptible d'engendrer des rejets de poussières (mouvements des engins mobiles, circulation des engins de chantier, travaux d'aménagement et de construction). Toutefois, la vitesse sera limitée sur le site et les camions devront charger/décharger moteur à l'arrêt.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre uniquement des rejets d'eau pluviale (toiture et voiries). Les eaux pluviales issues des toitures seront rejetées dans le bassin d'infiltration géré par la ZAC situé à l'Ouest du site. Les eaux pluviales de voiries seront prétraitées sur le site puis rejetées dans ce même bassin d'infiltration. L'exutoire final du bassin sera le ruisseau le Lauzon.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'eau usée sanitaire : en phase chantier, des sanitaires de chantier seront mis en place. Ils seront raccordés au réseau d'eaux usées. En phase aménagée, les eaux usées domestiques seront rejetées au réseau communal. La production d'eau usée est estimée à 350 équivalents habitants. Il n'y aura pas d'effluents industriels autres générés par l'activité du site.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase opérationnelle, le projet générera essentiellement des déchets non dangereux de bureaux, des déchets d'emballages en carton / papier et des déchets de bois (palettes cassées). D'autres déchets pourront être produits en quantités limitées : lampes, piles et batteries, déchets informatiques et électroniques...

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle projet a fait l'objet de fouilles. Le rapport est en cours d'édition. Suite aux échanges avec la société Mosaiques Archéologique, le terrain est libre de toute contrainte archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usage du sol au droit du site est défini comme étant en grande partie à urbaniser dans le document d'urbanisme de la commune. Aujourd'hui, le terrain est 3/4 en friche et 1/4 cultivé. L'aménagement de l'entrepôt au droit du site modifiera donc l'affectation du sol en conséquence.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Entrepôt logistique exploité par ID LOGISTICS (AE du 04/07/2006) situé juste à côté à l'Est du site.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

URBANISME : Projet faisant partie des installations prévues dans cette zone (activité de logistique).

PAYSAGE : Implantation du projet au sein d'une ZAC. Nombreuses plantations prévues, aires non imperméabilisées enherbées.

SOL ET SOUS SOL : imperméabilisation des zones de stockage et d'activités.

EAUX : eaux usées domestiques : rejet dans le réseau communal, eaux pluviales de toiture et voiries: rejet dans un bassin de prétraitement puis dans le bassin de la ZAC.

BRUIT ET VIBRATION : Vitesse de circulation limitée sur le site. Chargement et déchargement des camions moteurs à l'arrêt. Opérations de manutention uniquement dans le bâtiment de stockage. Suivi des niveaux sonores périodique.

DECHETS : Tri sélectif des déchets et recyclage ou valorisation privilégiée. Majoritairement déchets non dangereux (déchets dangereux limités aux opérations de maintenance, collectés avec bordereau de suivi regroupés dans un registre).

LUMIERE : Eclairage extérieur fonctionnant que pendant les heures d'activités du site avec horloge crépusculaire.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situera dans une ZAC destinée à recevoir des activités logistiques. Un bâtiment logistique y est déjà autorisé depuis 2006 (ID LOGISTICS).

Le bâtiment étant soumis à Autorisation pour la rubrique 1510, il respectera les prescriptions de l'arrêté ministériel du 11/04/2017. Des visites d'inspections seront donc effectuées sur le site.

Dans ce contexte, l'étude d'incidence environnementale paraît suffisante.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le,

12/12/17

Signature

p-o Philippe Lauzanne

**PITCH PROMOTION SNC**

6, rue de Penthievre - 75008 PARIS

Tél.: 01 42 68 33 33 - Fax: 01 42 68 33 30

R.C. PARIS B 422 989 715

N° TVA FR 25 422 989 715

